

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 6 avril 1990
Vol. 24 n° 14- 16 pages

Le Théâtre Popicos lance...

à lire en page 8

De jeunes Québécois ont découvert...

à lire en page 5

Des conseils pour les agriculteurs...

à lire en page 12

SOMMAIRE

6/4

• Edmonton

Les francophones rencontrent le ministre de l'Éducation pour discuter de gestion scolaire

par **JACQUES BEAUPRÉ**

Les négociations ont officiellement commencé entre le gouvernement de l'Alberta et les francophones pour que la province mette en application les droits reconnus par la Cour suprême du Canada dans la décision Mahé-Bugnet. L'ouverture officielle des pourparlers s'est faite le 27 mars alors que trois représentants de l'A.C.F.A., dont la présidente France Levasseur-Ouimet rencontraient le ministre Jim Dinning. Deux représentants de la Fédération des parents francophones assistaient à cette rencontre. La veille, Madame Levasseur-Ouimet demandait au Premier ministre Don Getty de faire preuve de générosité envers les francophones, lui qui demande aux autres Premiers ministres d'être généreux et de ratifier l'accord du lac Meech.



Lydia Roy, France Levasseur-Ouimet et Georges Arès lors de la conférence de presse du 26 mars donnée par l'A.C.F.A., à la veille de sa rencontre avec le ministre Dinning.

(Photo Jacques Beaupré)

Le 28 mars c'était au tour de l'Association Georges et Julia Bugnet de rencontrer le ministre pour près d'une heure. Les deux parties ont convenu que l'Association Bugnet rencontrera le Sous-ministre, Reno Bosetti dès le début d'avril pour aider le ministère à trouver des façons de reconnaître, dans les faits, les droits des francophones en matière d'éducation.

LA POSITION DE JIM DINNING

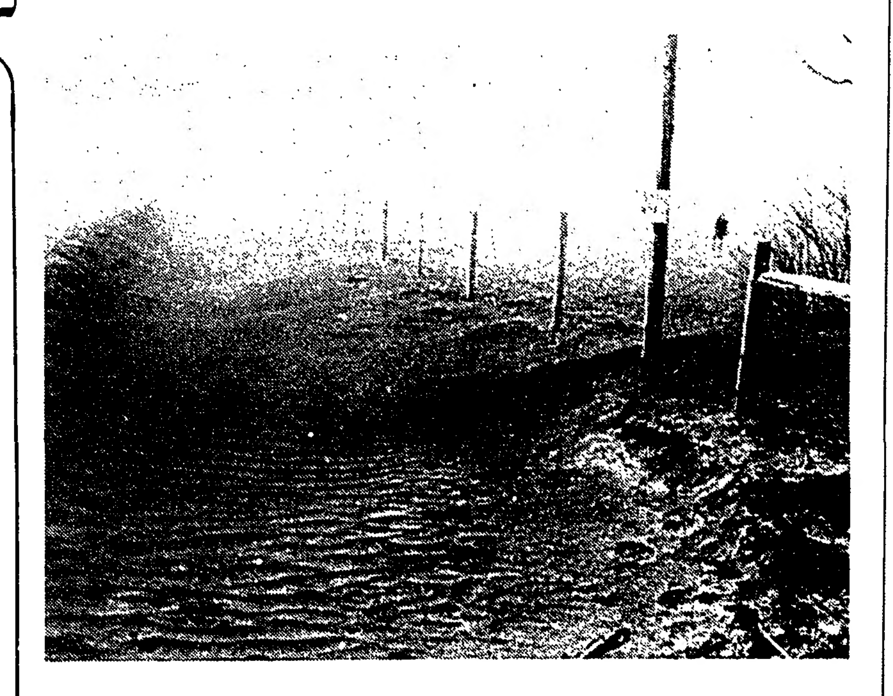
Après chaque rencontre, le ministre de l'Éducation, Jim Dinning semblait un peu plus ouvert aux revendications des francophones. Après avoir fermement rejeté l'idée de créer des conseils scolaires francophones, le ministre ne dit plus un Non ferme à la possibilité d'en créer un à Edmonton. Il parle aussi de faire preuve de souplesse en tentant de trouver des modèles qui répondent aux besoins spécifiques des différentes régions parce que la solution pour Calgary, dit Jim Dinning n'est pas nécessairement bonne pour Falher.

Par ailleurs, le ministre vient d'indiquer qu'il tentera d'agir rapidement. Il dit vouloir amender la loi avant le mois de juin de façon à ce que les changements entrent en vigueur en septembre prochain. C'est la première fois que le ministre se fixe publiquement un délai. Entretemps, Jim Dinning dit qu'il veut consulter tous ceux qui peuvent l'aider à trouver une solution adéquate. Le ministre refuse toutefois de limiter ses consultations aux organismes francophones, groupes de parents ou autres, parce qu'il croit que les autres francophones aussi ont droit d'être consultés et qu'aucune association francophone ne peut parler au nom de tous.

Le ministre Dinning dit qu'une fois cette consultation

(suite en page 3)

Semaine nationale de la conservation des sols



Du 9 au 15 avril c'est la Semaine nationale de conservation des sols. La conservation des sols, c'est l'affaire de tout le monde. De plus en plus, les agriculteurs, les cultivateurs, les regroupements agricoles et les gouvernements s'entendent pour travailler en commun pour enrayer l'érosion des sols et encourager l'utilisation de meilleures techniques agricoles. Le sol, c'est le patrimoine du pays et si on n'y fait pas attention il continuera de disparaître peu à peu. D'autres textes sur la conservation des sols aux pages 11, 12 et 14.

• Ottawa

La F.F.H.Q. qualifie de positive la proposition McKenna sur le lac Meech

La Fédération des francophones hors Québec trouve intéressante la proposition avancée par le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, en vue de dénouer l'impasse constitutionnelle.

«À notre avis, il s'agit d'un geste positif et cela, pour trois raisons» a déclaré le président, Monsieur Guy Matte, à la suite de l'annonce faite par Monsieur McKenna.

«Dans un premier temps, Monsieur McKenna propose de reconnaître l'accord du lac Meech et soumet un processus pour permettre de traiter des autres questions identifiées comme importantes pour les Canadiennes et Canadiens» de dire le président.

«En deuxième lieu, le Nouveau-Brunswick propose que le gouvernement fédéral ajoute à son rôle de protection de la dualité linguistique celui de la **promotion**, une proposition avancée et soutenue par la F.F.H.Q. depuis 1987» a indiqué le porte-parole.

«Finalement, il veut enchâsser dans la Constitution canadienne la loi portant sur l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick, en plus de proposer à la législature et au gouvernement de cette province le rôle de protection et de promotion des deux communautés, une excellente nouvelle pour le peuple acadien du Nouveau-Brunswick» de poursuivre Monsieur Matte.

La F.F.H.Q. demande par ailleurs au gouvernement du Québec de considérer très sérieusement les propositions du Nouveau-Brunswick, puisqu'elles ne viennent en rien contrecarrer les cinq conditions légitimes du Québec.

Au national...

• Ottawa

L'APEC passe au tordeur

A.P.F. - Le président du mouvement d'extrême-droite Alliance for the Preservation of English in Canada a passé un mauvais quart d'heure lors de sa comparution devant les membres du Comité sur les langues officielles.

Pendant plus d'une heure le président de l'APEC, Ron Leitch, a subi les foudres de députés et sénateurs offensés et indignés par les arguments avancés par cette organisation en faveur de la création d'un pays unilingue anglais.

Les propos tenus par Monsieur Leitch ont plus d'une fois chatouillé les oreilles de ceux qui croient au concept des deux peuples fondateurs et de la dualité linguistique. L'APEC demande l'annulation de la Loi sur les langues officielles, la disparition du Commissariat aux langues officielles, et considère que le gouvernement fédéral devrait seulement s'adresser à tous les Canadiens dans la langues parlée par la majorité de la population, c'est-à-dire en anglais. «De cette façon, écrit M. Leitch, il ne pourra y avoir de malentendus à propos de ce que le gouvernement a à dire aux Canadiens, ni de problèmes de traduction. Pour l'APEC «deux langues officielles créent de la division et non pas de l'unité». À tout le moins, Monsieur Leitch reconnait aux francophones du Québec le droit de recevoir du gouvernement fédéral «des services en français».

M. Leitch a affirmé à plusieurs reprises que son mouvement n'était pas dirigé contre les francophones, mais contre le gouvernement fédéral et ses politiques favorisant le bilinguisme. L'une des principales raisons justifiant la fondation de l'APEC, explique son président, c'est la discrimination dans les pratiques d'embauche du gouvernement fédéral envers les Canadiens qui ne parlent pas le français.

L'APEC rejette du revers de la main le concept des deux peuples fondateurs. Les francophones sont aux yeux de M. Leitch un groupe ethnique comme les autres. Il n'aime d'ailleurs pas l'emploi du terme «Canadiens français» pour décrire les francophones. Pour l'APEC, il n'y a que des «Canadiens».

«Vous ne représentez pas les anglophones du Québec ni ceux du Canada» a lancé le député Anglo-Québécois Warren Allmand. «Comment pouvez-vous sérieusement dire qu'on peut faire vivre un pays avec une politique unilingue»?

Le député du N.P.D., Ian Waddell a traité M. Leitch de «paranoïaque». «Dieu merci, je pense que vous ne représentez pas la majorité».

Le député libéral Ricardo Lopez, un néo-québécois depuis 26 ans qui a vécu dans 33 pays et parle sept langues, a pris la défense de sa province d'adoption. «Regardez-vous dans le miroir. Votre objectif c'est d'exterminer les Canadiens français».

Un député beauceron a accusé M. Leitch de cautionner une littérature «haineuse et raciste». «Heureusement, nous sommes tolérants, et on vous pardonne ce que vous dites. Il y en a un qui a dit «Pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font».

Mais la palme revient au président du comité sur les langues officielles, Gabriel Desjardins. «Ce que vous faites d'un bout à l'autre du pays est plus destructeur que la Loi sur les langues officielles. Si ce comité avait les pouvoirs d'un tribunal sur les langues officielles, vous seriez jugés, et condamnés».

• Ottawa

L'Alberta la plus touchée par l'inflation, la Banque du Canada reconnaît son échec

A.P.F. - Même si l'Ontario a engendré une fois de plus davantage d'inflation que les autres provinces, c'est en Alberta que les taux d'augmentation des prix a été le plus élevé au pays en 1989 avec plus de 6 pour 100.

Dans l'ensemble révèle le rapport annuel de la Banque du Canada, les provinces de l'Ouest ont connu un regain économique. Le marché du logement a connu une forte relance en Alberta, de même qu'en Colombie-Britannique. C'est en partie ce qui explique la hausse des prix dans ces deux provinces.

L'économie albertaine a profité d'investissements importants dans les industries de fabrication de produits finis dérivés des ressources naturelles, et dans la construction de pipelines. Une hausse de l'activité économique dans les industries d'exploitation des ressources naturelles est aussi à l'origine de la forte croissance économique affichée par la Colombie-Britannique en 1989. En fait, le taux d'augmentation des prix dans cette province a presque atteint le même niveau que celui de l'Ontario, soit environ 5.5 pour 100.

Remises de la sécheresse de 1988, les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ont vu leur production progresser à un rythme supérieur à la moyenne nationale.

Les difficultés dans l'industrie de la pêche et de la transformation du poisson ont contribué à la baisse de l'activité économique dans les provinces de l'Atlantique. Le Nouveau-Brunswick a néanmoins connu une assez bonne année, selon la Banque du Canada, grâce aux importants investissements dans le secteur des ressources naturelles.

La baisse de la demande d'automobiles sur le marché nord-américain est en bonne partie responsable «des signes d'essoufflement» de l'économie ontarienne, qui demeurait néanmoins «vigoureuse» en 1989.

Le taux de chômage, qui était de 7.3 en juin, se situait à 7.8 pour 100 en janvier dernier, malgré une forte progression de l'emploi.

Tout cela prouve, dit le gouvernement de la Banque du Canada John Crow, que l'inflation n'est pas seulement un problème ontarien, et que ces effets se sont faits sentir dans l'ensemble du pays. Il reconnait que les mesures adoptées par la Banque pour contrer cette inflation, comme la hausse des taux d'intérêt, ont échoué à ce jour. La Banque du Canada n'a cependant pas l'intention de changer de cap. M. Crow estime d'ailleurs que la politique anti-inflationniste est la seule façon de maintenir les taux d'intérêt bas. Les consommateurs qui attendent une baisse des taux d'intérêt avant d'acheter une nouvelle voiture ou une maison neuve devront s'armer de patience.

Les OVNI et les Anti-Coquilles à ski



par RICHARD MAHE

Pour ce groupe de jeunes, membres des OVNI et des Anti-Coquilles de F.J.A. (régions de Saint-Paul et de Bonnyville), la journée du 11 mars fut, pour eux, exceptionnellement amusante. Ils ont pris part à une journée de ski alpin à Kinosoo Ridge à Cold Lake. Tout le monde s'est bien amusé et F.J.A. s'est ainsi assurée de nouveaux membres. Tout compte fait, ce fut un grand succès!

(Photo Richard Mahé)

• Ottawa

Alliance Québec ne veut pas de l'aide de l'APEC

A.P.F. - «Nous n'avons pas besoin de l'aide de groupes comme l'APEC, qui dénoncent les francophones et veulent enlever leurs droits».

Alliance Québec ne veut rien savoir de l'Alliance for the Preservation of English in Canada (APEC). L'organisme de défense des droits des Anglo-Québécois qui compte 40 000 membres est venu le dire de façon non équivoque devant les membres du comité mixte sur les langues officielles, qui se penche présentement sur le mouvement d'unilinguisme en Ontario.

Selon le président d'Alliance-Québec, Robert Keaton, les attaques contre le bilinguisme et la langue française orchestrées par l'APEC sont en vérité des attaques contre des individus et «le droit d'être ce qu'ils sont». M. Keaton ajoute que l'APEC s'y prend de la mauvaise façon pour aider les Anglo-Québécois. «L'APEC et ses alliés voudraient que nous croyons qu'ils se sont courageusement ralliés à la défense des Québécois d'expression anglaise... Peut-on croire honnêtement qu'en rabaissant un groupe minoritaire, on contribue à améliorer la situation de l'autre minorité?» demande M. Keaton. «L'APEC ne parle pas au nom de notre communauté. Elle ne peut pas nous aider à résoudre nos problèmes», ajoute-t-il. M. Keaton qualifie même de «scandale national» les actions de même que les propos tenus par l'APEC et d'autres organisations semblables.

Alliance Québec aimerait bien que les chefs politiques s'engagent clairement et sans équivoque en faveur des deux langues officielles. Son président souhaite d'ailleurs l'adoption au plus tôt des règlements qui doivent déterminer la portée de la Loi sur les langues officielles dans les ministères et les sociétés d'État. «Dès que la loi sera réglementée, cela va donner aux minorités le pouvoir d'aller plus loin dans les revendications et les demandes pour les services», estime M. Keaton.

À la 3...

• Edmonton

Qui va parler au nom des francophones dans le dossier de la gestion scolaire?

par JACQUES BEAUPRE

Derrière toutes les rencontres d'échange et les déclarations de collaboration des divers groupes et organismes francophones, ceux-ci restent divisés quant à leur rôle dans le dossier de la gestion scolaire.

Depuis le dépôt du jugement Mahé-Bugnet ces trois groupes ont multiplié les déclarations et les occasions d'indiquer qu'ils devraient être l'interlocuteur principal pour le gouvernement sur cette question.

L'A.C.F.A. dit que son rôle de porte-parole des Franco-Albertains lui donne le statut de principal interlocuteur auprès du ministre. L'Association Georges et Julia Bugnet dit que tous les groupes sont complémentaires mais qu'eux ont un rôle important à jouer parce que ce sont eux qui ont mené la cause devant la Cour suprême du Canada. Enfin, la Fédération des parents francophones de l'Alberta croit pour sa part que le ministre devrait surtout écouter les comités de parents francophones. La présidente de la Fédération, Viviane Beaudoin résumait ainsi sa position: «Le jugement (de la Cour suprême) est très clair. Le droit de gestion et de contrôle est donné aux parents visés par l'Article 23. Alors, je pense qu'on va devenir un interlocuteur privilégié».



Viviane Beaudoin



France Levasseur-Ouimet



Paul Dubé

Malgré la compétition, tous disent d'entendre. Viviane Beaudoin dit que «plus il va y avoir de gens qui donnent leur «input», mieux ce sera (...) parce que je pense qu'on s'en va tous dans la même direction». L'A.C.F.A. dit pour sa part vouloir inclure la Fédération «à tous les niveaux des rencontres avec le gouvernement albertain». Enfin, le président de l'Association Georges et Julia Bugnet affirme que tous ont les mêmes objectifs et que les différents groupes forment «une voix complémentaire».

Mais derrière cette bonne entente, depuis que la Cour suprême a rendu son jugement, le 15 mars, on assiste à ce qui semble être une course à qui sera devant la caméra. Dans ce contexte, la Fédération des parents a cru bon de faire publier une annonce pour rappeler que c'est aux parents que le droit de gestion a été accordé et s'attend à rencontrer séparemment le ministre de l'Éducation.

Le ministre, lui, a maintes fois répété qu'il a l'intention de consulter tout le monde et pas seulement les groupes francophones et que de toutes façons, selon Jim Dinning aucun groupe ne peut parler au nom de tous les francophones dans ce dossier.

Suites de la cause Bugnet

• Québec

Le C.V.F.A. accueille favorablement le jugement Bugnet

Réunis à Québec les 17 et 18 mars 1990, les membres du Conseil d'administration du Conseil de la vie française en Amérique (C.V.F.A.) ont accueilli favorablement la décision de la Cour suprême du Canada rendue à l'unanimité le 15 mars 1990.

À la suite de la décision rédigée par le juge en chef de la Cour suprême du Canada, il est maintenant clair que, selon le texte de la Constitution du pays, les francophones établis dans les provinces canadiennes-anglaises doivent au moins avoir le contrôle exclusif sur tous les aspects de leur éducation qui concernent les questions d'ordre linguistique et culturel.

Le président du C.V.F.A., M. Martin-J. Légère, de Caraquet (Nouveau-Brunswick) indique que, maintenant, c'est au tour des provinces canadiennes-anglaises qui ne l'ont pas déjà fait, de reconnaître dans leur loi scolaire le droit de la communauté francophone à gérer ses établissements d'enseignement.

Le président Martin-J. Légère presse les provinces concernées à légiférer d'une façon généreuse et dans un délai raisonnable. Une telle conduite aurait également comme conséquence d'éviter aux communautés francophones en situation minoritaire d'avoir à initier de nouveaux recours juridiques pour faire respecter leurs droits.

• Vancouver

Les Franco-Colombiens en Cour le 7 mai pour leurs droits en éducation

par JACQUES BEAUPRE

Les Franco-Colombiens iront devant les tribunaux dans un mois pour tenter d'obtenir, dans les faits, le droit à l'éducation et à la gestion scolaire. Ces droits ont été réaffirmés, le 15 mars par la Cour suprême du Canada dans son jugement de la cause Mahé-Bugnet. Ce jugement, dit la Fédération des Franco-Colombiens, est un gain partiel parce que «la clause de la condition du nombre dans l'article 23 demeure une interprétation vague, qui devra être précisée avec le temps, et dans chaque cas particulier...»

Les Franco-Colombiens entendent donc continuer les poursuites juridiques intentées avant le jugement de la Cour suprême pour que les droits reconnus par la Cour soit mis en pratique dans leur province.

Les Franco-Colombiens demandent l'établissement de conseils scolaires; le droit de gestion; la création d'une école homogène française à Vancouver et la création d'écoles homogènes primaire et secondaire dans le district scolaire du Delta.

Le secrétaire d'État parle d'un pas historique

A.P.F. - Le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mahé, qui reconnait aux minorités de langue officielle le droit de gérer et de contrôler leurs écoles, est «un pas historique dans la bonne direction», estime le secrétaire d'État du Canada.

Selon Gerry Weiner, cette décision consacre de façon explicite la reconnaissance du droit essentiel pour les francophones hors Québec et les anglophones québécois de gérer leurs institutions d'enseignement. M. Weiner estime que la décision de la Cour suprême «reflète l'esprit d'ouverture qui anime la plupart des Canadiens envers les droits des minorités de langue officielle».

Dans un communiqué, le secrétaire d'État se dit prêt à poursuivre sa collaboration et à intensifier ses efforts avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les groupes minoritaires d'un bout à l'autre du pays, afin d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'enseignement dans la langue de la minorité».

Gestion scolaire

(suite de la page 1)

terminée, il devra choisir quelle solution présenter à ses collègues du cabinet. Selon le président de l'Association Bugnet, Paul Dubé, le ministre s'est aussi engagé à présenter la solution aux francophones avant de la déposer en chambre.

Du côté des francophones, il n'existé pas d'unanimité quant à l'orientation que devrait prendre le gouvernement. Les trois groupes se sont rencontrés à tour de rôle et disent que pour l'essentiel ils sont d'accord. L'association Bugnet favorise la création de conseils scolaires pour toute la province et au moins à Edmonton. La Fédération des parents francophones et l'A.C.F.A. aimeraient aussi voir la création de certaines commissons scolaires et parlent d'une solution flexible. Les différences pourraient être plus importantes quand chacune des parties exposera en détail la solution qu'elle propose. Les positions de l'A.C.F.A. et de la Fédération des parents francophones devraient être influencées par le rapport sur la consultation sur la gestion scolaire qui a débuté en janvier. Ce rapport commandité par le Fédération des parents francophones de l'Alberta, Francophonie jeunesse de l'Alberta et l'Association canadienne-française de l'Alberta devrait être déposé en mai.

L'A.C.F.A. a par ailleurs profité de la conférence de presse tenue avant la rencontre avec Jim Dinning pour dire qu'elle n'avait pas changé son évaluation du jugement Bugnet. Le directeur général intérimaire, Georges Arès dit que les médias qui ont recueilli les propos de la présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet, le jour du jugement, à Ottawa «ont mal fait leur travail». Selon Georges Arès, «l'A.C.F.A a toujours dit que le jugement avait des éléments positifs».

L'Accord du lac Meech et la Jeunesse

Si vous avez vu l'émission Le Point de vendredi dernier le 30 mars, vous avez constaté que les jeunes Québécois sont très ouverts à la discussion politique et qu'ils ont des positions très arrêtées sur l'Accord du lac Meech.

Ces jeunes sont conscients que se joue présentement l'avenir de la Confédération canadienne et que ce sont eux qui auront à vivre avec les problèmes au cours des prochaines années.

Ils en ont «ras le bol» des politiciens qui s'amusent avec l'avenir du Canada comme si c'était une simple partie de Monopoly. Ils veulent des politiciens plus sensibles aux opinions de la population, des politiciens qui sont à l'écoute de leurs électeurs.

La question est fort simple: «On veut ou on ne veut pas de la province de Québec au sein de la Confédération canadienne».

Certains veulent que l'on règle le problème une fois pour toutes pour ne pas avoir à y revenir dans une dizaine d'années, comme c'est le cas depuis une trentaine d'années et même depuis 1867. Comme le disait si bien une intervenante: «Réglons ce problème constitutionnel d'ici le 23 juin et après cela il faudra passer à autre chose. L'économie québécoise est tellement importante qu'il faut s'y attarder dans les plus brefs délais pour ne pas manquer le bateau avec l'Accord de libre-échange».

Cette initiative de la part de Radio-Canada d'organiser une discussion ouverte avec les jeunes sur l'Accord du lac Meech et une autre conjointement avec Le Point et The Journal arrivent un peu tard. Il aurait fallu le faire bien avant cela et non pas à 90 jours de la date fatidique du 23 juin.

Éditorial

Les journaux, la radio et la télévision semblent se donner la main pour expliquer enfin aux Canadiens ce qu'est l'Accord du lac Meech et ce n'est que fragmentaire. À date on s'était contenté de déplorer que près de 70% de la population canadienne ne connaissait presque rien de l'Accord. La presse a oublié de réellement jouer son rôle d'informateur, de faire ses devoirs, se contentant d'accuser les politiciens de ne pas faire les leurs. On a mis la charrue devant les boeufs et donné des munitions aux extrémistes de l'APEC et de CoR.

Était-il si compliqué que cela de décrire et d'expliquer le contenu de l'Accord aux Canadiens? Cet Accord est-il si complexe que même les journalistes et éditorialistes ne veulent pas s'y aventurer?

Il ne faut surtout pas oublier que cette Constitution sera le lot des générations à venir, l'héritage que laisseront les Canadiens à leurs descendants. Ceux qui croient qu'ils auront tout régler en ratifiant ou pas l'Accord du lac Meech rêvent en couleurs. C'est à compter du 23 juin que le vrai combat commence, avec ou sans le Québec.

À entrendre les jeunes, passe ou passe pas l'Accord, le Québec n'a rien à perdre et ne semble pas vouloir non plus se perdre dans des analyses interminables après le 23 juin. On tournera la page. Advienne que pourra.

Le Premier ministre Robert Bourassa pourra relancer sa province sur le chemin de la réussite économique, avec ou sans le Canada. Le 24 juin, on fêtera la Saint-Jean-Baptiste comme le veut maintenant la tradition et cette célébration pourrait revêtir un cachet très particulier dans les circonstances.

PIERRE BRAULT

Commentaire

La concertation: un outil indispensable

Il devient de plus en plus important et indispensable que la communauté francophone de l'Alberta fasse un exercice intensif et sérieux de concertation suite aux récents événements survenus sur la scène francophone provinciale et nationale. Il est encore plus urgent que les associations impliquées dans le domaine de l'éducation des francophones en Alberta s'assoient à une même table, ensemble, et établissent un vrai dialogue et non pas un dialogue de sourd comme nous en vivons un présentement.

On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de rencontres entre les différents intervenants francophones, mais à cette étape-ci, chacun semble rester sur sa position.

Il faut que chaque intervenant mette de côté ses petites aspirations personnelles pour réellement travailler pour le bien-être de la communauté qu'il représente.

Présentement, trois groupes transigent avec le gouvernement provincial pour la mise en place d'un système de gestion de l'éducation française en Alberta: l'A.C.F.A. qui est la porte-parole officielle des francophones de l'Alberta, la Fédération des parents francophones de l'Alberta à qui l'A.C.F.A. a remis une partie du dossier de l'éducation et l'Association Georges et Julia Bugnet, qui veut continuer son travail suite à la décision favorable de la Cour suprême dans la cause qui la concernait.

Ces trois associations veulent en fin de compte la même chose à des degrés divers et par des moyens différents. Et qui fera encore les frais de cette lutte idéologique à trois? La réponse est fort simple, la communauté francophone.

L'idée n'est pas de jeter le blâme sur qui que ce soit pour une telle situation, mais d'inciter les intervenants à se concerter dans le but de faire avancer rapidement et efficacement le dossier de l'éducation.

La Cour suprême est très claire dans son jugement rendu dans la cause Mahé-Bugnet: Les principaux intervenants dans ce processus de mise en place d'une gestion et d'un contrôle scolaire sont les parents visés par l'Article 23 ou les représentants de ces parents en l'occurrence la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.). IL est évident que cette dernière devra s'entourer de l'A.C.F.A. et tenir compte des idées et aspirations de l'Association Bugnet, mais le ministre de l'Éducation Jim Dinning devra inévitablement négocier avec les parents pour répondre au principe du jugement.

Le ministre serait mal venu d'utiliser l'opposition de certains parents francophones à l'école homogène française pour tenter de réduire la portée des droits reconnus par la Cour suprême aux parents qui veulent une éducation française.

Pour sa part, l'A.C.F.A. de par son implication politique devra, selon nous, jouer le rôle de facilitateur après des différents intervenants dans le dossier de l'éducation française en Alberta. Il ne fait aucun doute que si chaque intervenant joue le rôle spécifique qu'il doit jouer, la situation sera claire et le ministre de l'Éducation ne pourra que suivre une ligne de conduite dictée par les parents et répondant spécifiquement aux besoins des francophones.

Il est donc important à ce moment-ci de faire clairement comprendre au ministre qu'il ne doit pas perdre son temps à tenter de négocier avec d'autres intervenants que les parents, étant donné que c'est la ligne qui a été tracée par la Cour suprême du Canada.

La concertation et le front commun sont la clé du succès dans cette négociation avec le gouvernement de l'Alberta.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Pornographie

Monsieur le Rédacteur en chef,

La pornographie pollue la société, le monde. C'est un problème qui affecte les gens psychologiquement et physiquement. En plus, les jeunes qui sont exposés à la pornographie s'éduquent d'une façon corrompue sur leur sexualité. Le but de la pornographie, c'est d'offrir un divertissement aux adultes, mais en fin de compte ce n'est que pour faire rentrer le capital ($$$). La pornographie se définit par la corruption, l'avilissement, l'abus mental et physique des humains, et les gros sous.

La pornographie incite les gens à la dépravation, à penser et agir d'une façon corrompue. Un approuvant la pornographie, les personnes approuvent la déchéance des humains, parce que c'est ce que la pornographie fait.

L'autre aspect sérieux concernant la pornographie est que la majorité des consommateurs de ces magazines ou de ces émissions au Canada, sont les jeunes entre les âges de 12 et 17 ans. Un psychologue d'université, nommé James Check, dit que la pornographie devient leur éducation sur le sexe. La pornographie trompe ces jeunes; il y a des méprises continuelles de leur part. Donc, la pornographie déforme les pensées des jeunes et cela peut mener à des abus physiques, parce que les adolescents agissent selon les modèles qui leur sont présentés.

Comme le but ultime de la pornographie est de faire de l'argent, il devient évident que sa propagation n'est pas avantageuse pour personne à part ceux qui en font une industrie. Un homme nommé Reuben Sturman est considéré le tsar de la pornographie, parce qu'il contrôle la moitié de l'industrie de la pornographie qui vaut 8 milliards $. Cet homme ne mérite aucun respect, parce qu'il nuit aux hommes qui cherchent à rendre ce monde meilleur. Cet homme se centre sur lui-même et ses sales besoins. Si les gens veulent supporter le tsar de la pornographie ils n'ont qu'à acheter les magazines obscènes ou bien se mettre à l'écoute d'un film pornographique. C'est à nous de décider.

La pornographie est nuisible aux jeunes et à la société en général. Ce qui m'effraie, c'est que les gens de la société ne sont pas conscients des effets psychologiques que la pornographie crée chez eux et au but principal de cette industrie qui est de s'enrichir. C'est le temps de prêter attention aux intentions de la pornographie et d'informer les personnes qui nous entourent et surtout les enfants.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

Caroline Hamel
Bonnyville, Alberta

Pensée de la semaine...

Dieu n'est pas injuste: il demande plus à qui il donne plus

(Helder Camara)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an. 15$ - Étranger. 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Nouvelles régionales

• Programme d'échange

De jeunes Québécois ont découvert la région de Plamondon

par LINA LABONTE

La communauté de Plamondon a vécu une expérience enrichissante lors de la visite de 25 jeunes Québécois. Il s'agissait de la première partie du voyage-échange entre l'école de Plamondon et le Séminaire de Saint-George de Beauce.

Le tout débuta en mai 1989, lorsque M. André Roy de l'école de Plamondon et M. Marc-Yvon Poulin du Séminaire de Saint-Georges ont décidé d'organiser cet événement.

Par la suite, les démarches nécessaires afin d'obtenir une subvention d'Hospitalité Canada furent entreprises avec beaucoup d'ardeur et d'enthousiasme. Le projet a été considéré comme étant un échange bilingue et interculturel. Les objectifs fixés étaient: la promotion du bilinguisme, la connaissance géographique d'une région de notre pays, la promotion de la culture entre les communautés respectives, la compréhension entre groupes ethniques et la promotion de l'unité canadienne.



Les jeunes visiteurs Québécois ont visité deux fermes de la région lors de leur séjour à Plamondon.

Dès le début septembre 1989, les étudiants des deux groupes ont été jumelés et ont commencé à correspondre afin de mieux se connaître. Au cours de cette période, les organisateurs M. André Roy et Mlle Rita L'Heureux ont préparé un calendrier d'activités des plus variées.

Finalement, le grand rêve débuta le 24 février lors de l'arrivée des jeunes de la Beauce à Plamondon.

Afin d'accueillir officiellement les Québécois chez nous et de donner l'occasion de se rencontrer en groupe, parents et bénévoles ont préparé un délicieux brunch pour une centaine de personnes. Les étudiants de Plamondon ont profité de cette occasion pour remettre à nos invités un T-shirt souvenir spécialement conçu par certains étudiants de Plamondon.

L'horaire de la semaine comprend notamment des activités à caractère économique telles: la visite d'un moulin à scie, un voyage à Fort McMurray afin d'y découvrir nos richesses pétrolières et la visite de deux fermes locales; 2) des visites culturelles: visite du Site historique national de la Mission de Lac La Biche, la participation à l'enseignement dans une école albertaine et une rencontre avec les aînés de Plamondon; 3) visites à caractère politique: une rencontre avec un agent de la G.R.C. et une visite à la législature albertaine; 4) activités sportives et socio-culturelles, soirée d'activités sportives au gymnase et une journée d'initiation au curling; 5) initiation aux coutumes et à la géographie locale et régionale: la pêche sur la glace, des randonnées de motoneige et une soirée de plein air.

Nos jeunes ont vécu une expérience inoubliable, positive et pour quelques-uns, un éveil et une appréciation de la culture française. Au terme de cette première semaine d'activités, nous pouvons déjà constater que des liens d'amitié se sont créés. Pour plusieurs, le départ a été très émouvant.

Les parents, qui ont collaboré à la réalisation du projet, soulignaient qu'ils étaient enchantés des jeunes Québécois et ils se disaient très privilégiés de les avoir accueilli chez-eux. Les jeunes de Beauce ont impressionné tous ceux qui ont eu la chance de les rencontrer par leur bonne discipline et attitude.

Merci à Hospitalité Canada qui subventionne ce genre d'échange. C'est le premier de ce genre qui a lieu à l'école de Plamondon mais d'après les parents et les jeunes, ce ne sera certainement pas le dernier.

Merci aux parents, aux organisateurs et à tous ceux qui ont collaboré.

• Saint-Paul

Quand l'Alberta, l'Acadie et la France se marient

par ARLETTE DHUICQUE

Bien que neige et froid n'aient pas encore voulu nous quitter le 21 mars, journée officielle du retour du printemps, avait été choisie pour fêter deux jeunes couples, nouvellement mariés dans notre communauté.

Tania et Adélard Poirier - Isabelle et Robert Martin. Une soirée de «Pot luck» a été organisée ce mercredi soir au Centre culturel de Saint-Paul.

Cette initiative revenait à un groupe de leurs amis. C'était un moyen d'accueillir les jeunes mariées: Tania venue du Nouveau-Brunswick et Isabelle de sa Normandie, en France.

Mme Simone Marshall avait décoré la salle des drapeaux des différentes régions d'origine des nouveaux mariés, Francine Brisebois s'était chargée de la préparation de la salle et de bien d'autres petits travaux, souvent indispensables.

Les amis vinrent nombreux, chacun apportant en abondance des plats variés, préparés avec beaucoup de soin et de coeur. Tout était succulent et la centaine de personnes présentes avaient vraiment réalisé un véritable banquet.

La table des desserts était belle à voir. Parmi de nombreux gâteaux, ceux des mariés, dû au talent de Thérèse Joly et Gina Pelchat, étaient de véritables chefs-d'oeuvre de décoration. Pour honorer Isabelle, les deux françaises de notre communauté avaient confectionné une «pièce montée», dessert traditionnel des noces en France.

Avec un toast, M. Jules Van Brabant présenta aux jeunes couples nos souhaits de bonheur. MM. Réal Gratton et Laval Pechat ont animé la soirée de leurs histoires de circonstance pour un banquet de mariage. Après le partage des gâteaux de noces, par les jeunes mariées, avec les convives, et l'ouverture des cadeaux, tout le monde se retira heureux de cette soirée.

Dorénavant nous penserons encore à de telles rencontres au Centre culturel. Et en terminant, toutes nos félicitations aux deux jeunes couples et bienvenue à Tania et Isabelle.

• Bonnyville

Ordination d'un nouveau diacre



Le 19 mars dernier, Urbanus Van Dieu Nguyen a été ordonné au Diaconat par son excellence Monseigneur Raymond Roy, évêque du diocèse de Saint-Paul. La célébration a eu lieu à l'église Saint-Louis de Bonnyville. Au nom de la communauté francophone, la présidente de la régionale de l'A.C.F.A., Clémence Lemire souhaite beaucoup de paix et de bonheur au nouveau diacre. C'est la première fois qu'une ordination a lieu à Bonnyville. Le nouveau diacre sera ordonné prêtre le 29 juin à la Cathédrale de Saint-Paul. Félicitations!

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

AVRIL

1	2	3	4	5	6	7
1920	1885	1960	1879	1950	1902	1872
INCENDIE DU COUVENT DES SOEURS GRISES A ILE-A-LA-CROSSE	MASSACRE DES PP MARCHAND ET FAFARD AU LAC GRENOUILLE	DECES DU PERE JOSEPH-AMEDEE ANGIN, OMI	DECES DE L'ABBE JEAN-BAPTISTE THIBAULT, MISSIONNAIRE DE L'ALBERTA	P. JOS. VALOIS EST NOMME DIRECTEUR DE L'ORPHELINAT DE PRINCE-ALBERT	CONSECRATION DE MGR G. BREYNAT EN LA CATHEDRALE DE SAINT-ALBERT	MGR GRANDIN PREND POSSESSION DE SON SIEGE A SAINT-ALBERT

• Fort McMurray

Les fêtes du 10e anniversaire se sont poursuivies

(Photos Johanne Sheehy)

par CAROLE-MONICA ROY

Le 18 mars, les francophones de Fort McMurray ont continué les festivités du 10e anniversaire de leur régionale par une journée familiale. La présentation d'une pièce de théâtre animée par les jeunes élèves du programme français, Madame Yolande Boudreault, organisatrice, nous a démontré que nos jeunes ont beaucoup de talent. Suite à de nombreux applaudissements, le déroulement de cette journée s'est dirigé vers les jeux extérieurs, lesquels étaient organisés par France Boulanger. Cette activité a été un véritable succès au niveau de la participation. Le temps a percé trop vite et les participants n'étaient pas prêts d'interrompre leur partie de plaisir mais, toute bonne chose a une fin!

En revenant des jeux extérieurs, les spectateurs en ont eu plein leurs yeux au cours de la finale du jeu «Quitte ou Double». Quant aux douzes finalistes, ils ont dû passer une période éprouvante afin de remporter la finale de ce jeu questionnaire. «Quitte ou Double» consistait à poser une série de questions adaptées aux trois différentes catégories composées de jeunes ayant de 6 à 13 ans. Des épreuves quelque peu inusitées accompagnaient le jeu lorsqu'une équipe ne pouvait répondre à la question demandée. A la fin du jeu, les trois équipes gagnantes ont affronté une course d'obstacles très amusante. Ils en sont sortis très sales mais malgré cela, très fiers d'avoir remporté la victoire... et les prix!

Toutes ces émotions ont creusé l'appétit autant aux participants qu'aux nombreux spectateurs. C'est pourquoi, un goûter canadien a été servi en fin de journée et, encore là, il y a eu un manque de nourriture et beaucoup de personnes se sont vues privées du goûter. (Pat! Pat! Un petit conseil en passant! Lors des prochaines activités, il faudrait peut-être songer à se procurer les billets à l'avance). Le tout s'est terminé, à la grande satistaction de tous, par une dégustation de tire sur neige.

En guise de conclusion, l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray aimerait témoigner sa reconnaissance à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce 10e anniversaire. La régionale aimerait remercier: CHFA pour leur visite à ses locaux; les membres du comité du 10e anniversaire; les membres de la pièce de théâtre «Maman m'a jamais dit ça»; Animatec; l'organisatrice, les animateurs en théâtre ainsi que les acteurs des pièces de théâtre pour les jeunes, les organisateurs de la journée familiale, les membres du comité «Quitte ou Double» ainsi que tous les bénévoles ayant travaillés de près ou de loin au succès des festivités du 10e anniversaire de la régionale. En terminant, l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray aimerait témoigner sa gratitude envers tous ceux et celles qui ont supporté la cause francophone au cours de ces dix dernières années.

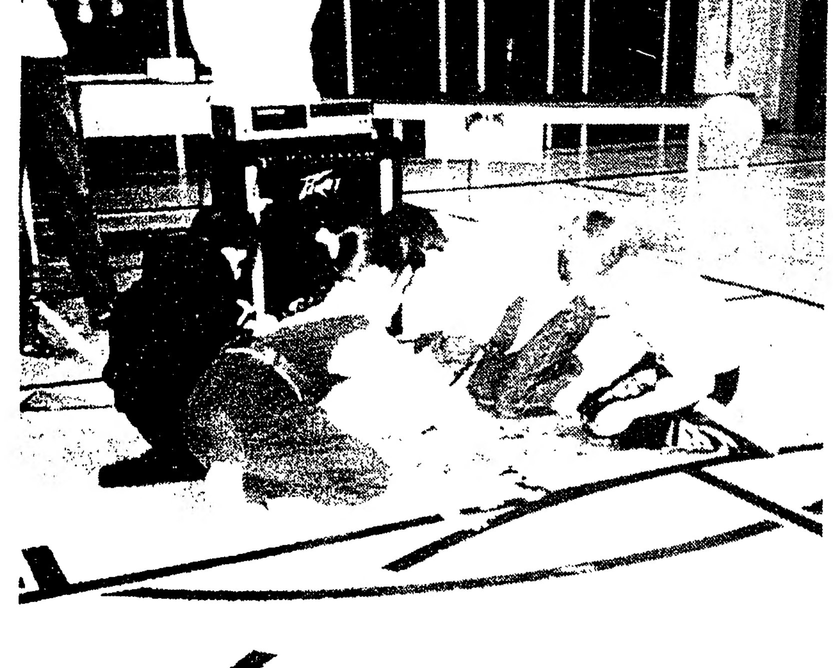
Un grand merci à tous!



Qui sera le plus rapide à planter un clou dans cette bûche?



Les jeunes ont participé à des jeux à l'extérieur. Ces deux jolies demoiselles se livrent une petite bataille à coups d'oreillers.



Le jeu qui fait fureur présentement à Fort McMurray est «Quitte ou Double». Ces quatre jeunes sont à monter un casse-tête.

• Edmonton

Douze hommes en colère, au T.F.E., un succès jamais vu auparavant

par ANDRE FRADETTE

Considérée comme un chef-d'oeuvre du théâtre américain, la pièce Douze hommes en colère de Réginald Rose, traduction en français de Claude Maher, a eu un succès si éclatant le soir de première que certains habitués de longue date disaient qu'ils n'avaient jamais vu ça avant, peut-être même dans toute l'histoire du T.F.E.

Afin d'entrer de plein pied dans ce monde, dans cette arène où ces hommes sont confrontés entre eux, quoi de mieux que de parler de la trame sonore et particulièrement de la musique, tirée du microsillon Tubular Bells de Mike Oldfield. Grâce à son effet mystérieux, presque hypnotisant sur les spectateurs, elle contribue à créer une atmosphère où règnent l'incertitude, le danger. Nous sentons que des choses graves vont se passer, qui émanent d'un drame à venir, imminent. Quant la musique joue, au début de la pièce, les douze personnages, plongés dans l'obscurité, craquent une allumette à tour de rôle pour s'éclairer le visage et pour être vus aussi tandis que la voix du juge se fait entendre afin d'indiquer au jury, composé de ces douze hommes, sa mission, celle de décider si le jeune homme, accusé du meurtre de son père, est coupable ou non-coupable.

Cette introduction dans la pénombre a quelque chose de si saisissant que nous voudrions ne pas passer à cet éclairage cru lequel pour créer plus d'ambiance véritable gagnerait à être réduit ou tamisé. La même musique revient à la fin du premier acte et au début du deuxième, moments très intenses dans le drame.

Le juré #8, (Gilbert Guimond) homme réfléchi, parvenant au fil des heures à déjouer la logique apparente des faits devient l'architecte (sa profession dans sa vie d'ailleurs) d'un plan qui vise à prouver que le jeune homme n'est pas coupable. Il réussit à démontrer aux autres membres du jury que certains témoignages sont faux. Ce juré sème le doute petit à petit chez-eux, au prix d'échanges virulents, de querelles et de colères qui sont des manifestations individuelles et reflètent le caractère de chacun. En somme, cette chambre de délibération

(suite en page 7...)

Douze hommes...

(suite de la page 6)

est un huis clos où l'impatience, l'intolérance, l'intransigeance, la lâcheté même jaillissent comme des étincelles de feu, accompagnés de préjugés sociaux de toutes sortes.

À des degrés divers, les comédiens réussissent à entrer dans la peau des personnages. René Aubin incarne si bien le sien qu'il donne l'impression de ne pas jouer, d'être cet homme, plein de contradictions et de préjugés. Le juré #10 (Philippe Schnobb), très décidé et très intense, bouillonnant, se met en colère souvent quand les choses ne vont pas à son goût. Le #11 (Yves Gacianis), rend bien son personnage d'Allemand minutieux, (l'accent y compris) patient mais qui éclate lorsque la situation l'exige. Une plus grande intensité du juré #8 et plus d'expression dans son allure et son visage et sa voix rendraient le personnage plus convaincant cependant son allure et son jeu correspondent bien à un homme réfléchi. Bruno Bonamigo et Robert Marchand excellent dans leur rôle respectif, jurés #4 et #7, l'un toujours calme et l'autre toujours nerveux et emporté, prêt à éclater. Et enfin le juré #1 (Luc Prud'homme), qui en tant que président du jury s'efforce de contrôler cette assemblée houleuse, ne manque certes pas d'intensité.

Remarquable et originale, la mise en scène de Sylvie Nicolas comporte des trouvailles magiques qui saisissent les spectateurs, tels le bruit du métro, l'immobilisation des personnages dans leurs gestes, le stroboscope et bien d'autres moins visibles comme les mouchoirs. Les personnages pourraient les sortir un peu plus tard quand ils ont vraiment l'air d'avoir chaud. Enfin, réussir à garder douze hommes en colère ensemble dans une pièce pendant deux heures et demie, sans que l'attention des spectateurs faillisse, constitue un tour de force.

Witold Kurpinski et son équipe technique ont créé des décors très appropiés, la chambre de délibération, verte, aux grandes fenêtres. Un espèce de clair-obscur mêlé de fumée ajouterait sans doute à l'ambiance de la chambre; là lumière pourrait venir alors des fenêtres seulement. Il ne s'agit là que de détails ayant sans doute leur importance mais qui n'empêchent pas la pièce d'avoir un effet certain sur les spectateurs dont les applaudissement, l'ovation debout, scandée par des bravos!, en disait long, samedi soir dernier, sur la qualité de la pièce, du jeu des comédiens, des décors; ce qui augure bien pour les années à venir au théâtre et ce à tous les niveaux.

La pièce continue d'être présentée à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean les 6, 7 avril, à 20h, et le 8 avril, à 15h.

La chronique historique



par
DANIÈLE BOURBEAU
Recherchiste
en histoire
Pincher Creek

Le projet de recherce est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Quoi d'autre dans la recherche historique?

Qui était donc Monsieur J.J. Fleutot? Jules Fleutot gradue comme ingénieur des «Arts et Métiers» et épouse Élodie Arnaud en 1882. Élodie meurt en 1890.

Après avoir fondé le village de Lille en 1901, Jules Fleurot ainsi que tous les habitants du village se voit obligé de quitter les lieux pour une terre promise. C'est alors qu'il amène Élise, sa fille unique, au village de Bellevue.

Élise baptise l'endroit ainsi à cause de la vue magnifique. En 1927, BRAMWELL GOODWIN écrit un poème sur ce village. J'ai pris la liberté de le traduire, un peu, dans mes mots.

L'histoire continue, dit la légende,
Il y a très longtemps,
Un prospecteur et sa fille,
Oui, cet homme et son enfant,

Traversèrent les montagnes,
Les montagnes et les vallées,
Traversèrent les rivières,
Les forêts, les champs de blé.

Du haut d'une colline,
De la vallée, bien au-dessus,
On entendit s'écrier la gamine:
«Oh! Quelle belle vue!»

Cette beauté surplombait,
Les montagnes et les forêts;
Les gens parlaient, les gens chantaient,
Et leurs mots étaient ceux des Français.

Ils firent des trous dans les montagnes,
Ils travaillaient, ils s'acharnaient;
Ils firent des trous dans les montagnes,
Et leurs maisons en pleines forêts.

Dans le village de Bellevue,
La légende aujourd'hui continue;
Parfois, du haut de la colline,
On entend la voix de la gamine... s'écrier:
«Oh! Quelle belle vue!»

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

Arts et spectacles

• Une légende de l'Ouest

Le Théâtre Popicos lance un concours de rédaction ouvert à tous

par JACQUES BEAUPRE

Pour l'automne 1990, le Théâtre Popicos, le plus gros théâtre francophone de tournée de l'Ouest veut jouer un texte qui reflète bien les valeurs et l'histoire de l'Ouest. Ce texte, ce sont les francophones de l'Ouest qui vont l'écrire.

Intitulé Une légende de l'Ouest, ce concours est ouvert aux étudiants de niveau secondaire ou universitaire et aux adultes des quatre provinces de l'Ouest.

Les participants devront écrire une légende sous forme de conte, c'est-à-dire avec du dialogue. La légende doit être une histoire typique de l'Ouest et elle doit être le résultat de votre imagination ou appartenir à la tradition orale d'une famille.

Le directeur artistique du Théâtre Popicos, Claude Binet voit dans cette formule une bonne façon de stimuler l'écriture dans le milieu francophone de l'Ouest. «Si nous dénichons à travers les contes et légendes des auteurs intéressants, ils sont susceptibles de se faire demander d'écrire une pièce dans les années à venir».

L'autre intérêt du concours, pour le Théâtre Popicos, c'est que la troupe qui termine présentement une tournée des dix provinces et des deux territoires pourra enfin offrir un produit artistique typique de l'Ouest, ce qui devrait susciter de l'intérêt.

Quant au choix de la forme des légendes et contes plutôt que d'une pièce de théâtre complète, Claude Binet y voit deux avantages. D'abord, les contes et légendes peuvent faire d'excellentes pièces théâtrales, ensuite en demandant un court texte, plutôt qu'une pièce il y a plus de chances d'avoir la participation des jeunes.

Le texte gagnant ne deviendra pas nécessairement une pièce de théâtre. Si le texte ne peut pas être joué sous une forme théâtrale, il servira alors à inspirer la rédaction d'une pièce.

Le texte doit avoir entre trois et cinq pages. Le jury sera formé de personnes liées au milieu théâtral et indépendantes du Théâtre Popicos. L'auteur(e) du meilleur texte méritera une bourse de 300 $ alors que le deuxième meilleur texte vaudra, à son auteur(e), un certificat cadeau de 250 $ de la Librairie le Carrefour. Academy Insurance, Ascott travel, le journal Le Franco et Giron consultants Ltd sont également au nombre des commanditaires qui ont rendu ce concours possible. Les textes devrait être reçus avant le 15 mai 1990 à Concours une légende, Théâtre Popicos, 8520 rue Marie-Anne Gaboury (91st), Edmonton, Alberta, T6C 3M9.



De g. à d.: Giovanna Carrubba, Claude Binet et Lise Laberge du Théâtre Popicos.

(Photo Pierre Brault)

• En 90, la chanson se lève à l'Ouest

Une nouvelle date pour le Gala Interprovincial de la Chanson

Les organisateurs du Gala Interprovincial de la Chanson ont annoncé récemment que le spectacle aurait lieu le vendredi 8 juin à 20h et non le 9 juin comme il avait été prévu. Yves Caron, le producteur délégué du Gala et Ronald Tremblay, le coordonnateur, expliquent que la Société acadienne de l'Alberta avait réservé la date du 9 juin pour sa célèbre soirée au homard. En déplaçant la date du Gala d'un jour, les organisateurs veulent donner l'occasion aux francophones amateurs, de musique et de homard d'assister aux deux événements. Une belle fin de semaine en perspective.

Les inscriptions au Gala Interprovincial de la Chanson vont bon train d'après les responsables des organismes culturels provinciaux impliqués dans le projet. Chaque province de l'Ouest peut envoyer deux candidats, soit un interprète et un auteur-compositeur-interprète. Les artistes intéressés peuvent encore s'inscrire jusqu'au 16 avril auprès de l'A.C.F.A. provinciale en Alberta, de la C.C.F. en Saskatchewan, des 100 Nons au Manitoba et de la F.F.C. en Colombie-Britannique. Un jury provincial aura la dure tâche de choisir les deux artistes représentant leur province respective. Le Manitoba et la Saskatchewan planifient des Galas de présélection, alors que la Colombie-Britannique et l'Alberta choisiront les artistes par auditions de cassettes.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Laurence Jalbert «Laurence Jalbert» Sélect/Audiogram AD-10 029.
Laurence Jalbert est un nouveau feu, une femme fluide dans son langage et dans sa musique. Même si Laurence jette un regard plutôt sombre sur l'amour («Avant de tomber», «Au nom de la raison», «Rage», «Pas de fumée», etc.), on sent surgir au-delà de ses défaites affectives une rage essentielle et un appétit de vivre qui étaient déjà omniprésents sur son premier 45 tours «Tomber» (inclus ici) qui s'est rapidement hissé en tête des palmarès. Cette première aventure discographique, produite par Michel Bélanger et enregistrée au Studio La Majeure à Montréal, témoigne d'un combat perpétuel entre coeur et raison. De plage en plage, la jeune chanteuse murmure et par instants crie qu'elle veut retrouver la trave du chemin qu'elle cherche et qui mène à l'amour. Son album est comme une fenêtre ouverte sur le coeur et ses parois brûlantes.

Passeport Inter «La gitane» Trans-Canada/Artic ART LJ-3000.
Après un parcours de près de dix ans, Passeport Inter (André Séguin et Claude Roger) s'affirme dans le style pop rock à l'accent européen. On se souvient de Passeport Inter lors de leur passage à l'émission Laser et au Téléthon de la Paralysie cérébrale. «La gitane» enregistré au Studio Multisons comprend dix pièces aux mélodies accrocheuses, sur des rythmes assez puissants appuyés de textes en français qui se rapportent à notre quotidien: «Allons voir si» (premier 45 tours), «La gitane» (deuxième 45 tours), «Sauvage», «Elle et moi», «Cécile», etc. Plusieurs hauts et seulement quelques bas.

David Bowie «Changesbowie» A&M/Rykodisc RACS-0171.
L'unique David Bowie (vrai nom: David Jones) a débuté sur la scène musicale en 1963 (David Jones & The Lower Third). «Changesbowie» est un album-ramassis qui regroupe 18 de ses plus belles chansons endisquées de 1972 à 1984: «Space Oddity», «Ziggy Stardust», «Heroes», «Rebel», «Let's Dance», «China Girl», «Young Americans», «Changes», «John I'm Only Dancing», etc. L'intérêt de cette grande production tient précisément du choix de répertoire.

Luka Bloom «Riverside» WEA/Reprise 92 60924.
Luka Bloom est un rocker d'Irlande qui compose ses propres chansons. Depuis quelques temps, le média lui a manifesté son intérêt d'une manière enthousiaste. C'est difficile de classer sa musique dans un genre particulier car Bloom emprunte au rock, au blues et au folklore. Certains morceaux gagneraient à un traitement plus simple, mais toutes les compositions portent une marque personnelle, en particulier au niveau des mélodies. À souligner: «Rescue Mission», «Gone To Pablo», et «Dreams In America». Le reste du disque s'écoute assez bien mais ne sait pas retenir notre attention.

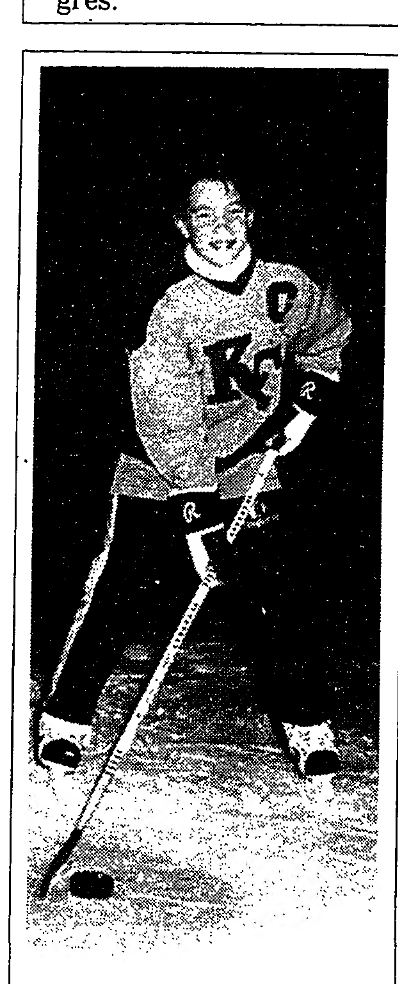
Nos jeunes étoiles du hockey



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **Alain Johnson**
Âge: **10 ans**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Larry Robinson**
Position préférée: **Défense**
Sports et activités préférés: **Hockey**

Alain joue au hockey depuis un an seulement et a fait beaucoup de progrès.



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **André Bissonnette**
Âge: **11 ans**
Équipe de hockey préférée: **Flames**
Joueur de hockey préféré: **Joe Mullen**
Position préférée: **Centre**
Sports et activités préférés: **Hockey et le dessin**

André patine et joue au hockey depuis l'âge de 4 ans. Il aime aussi jouer au soccer, au football et au basketball.

• Plamondon

«Séraphin à Plamondon», une idée fort originale

par LINA LABONTE

Il y a deux ans Rita L'Heureux présentait pour la première fois à Plamondon une pièce de théâtre originale intitulée «Séraphin à Plamondon». Cette pièce remporta un tel succès que les organisateurs ont ajouté une quatrième représentation aux trois déjà prévues. À chaque fois on a fait salle comble.

Qui ne se souvient pas des fameuses épisodes quotidiennes d'«un homme et son péché» de Claude-Henri Grignon sur les ondes de CHFA durant les années 50. C'était un rituel aussi suivi que le chapelet en famille. Puis la télévision est arrivé dans les foyers et encore là Séraphin était de la partie. Cette présentation de l'oeuvre de ce grand auteur québécois qu'est Claude-Henri Grignon a certainement marqué la vie des jeunes et des plus vieux car l'histoire a des similitudes avec la vie des pionniers lors de leur arrivée en Alberta et dans l'Ouest canadien.

Il y a trois ans le Comité culturel de la régionale de l'A.C.F.A. de Plamondon a décidé de monter une pièce de théâtre pour le plaisir de la communauté francophone de Plamondon. On voulait que cette pièce colle bien à la réalité de la vie à Plamondon.

Après quelques rencontres, échanges d'idées, Rita L'Heureux, enseignante à l'école de Plamondon, entreprit d'écrire et d'adapter un scénario. Elle a écrit une pièce en trois actes. Elle a utilisé les principaux personnages de l'histoire de Séraphin, gardant les prénoms des personnes les plus proches du célèbre avare et y jumelant des noms de familles des premiers pionniers francophones de Plamondon. Elle a gardé le caractère des personnages originaux.

APERÇU DE LA PIECE

L'action se déroule entre les années 1910 et 1915 alors qu'arrivaient à Plamondon les premières familles Franco-Américaines.

On y retrouve Séraphin Plamon un descendant du vieux Séraphin Poudrier dont la soeur avait épousé un Plamondon au Michigan.

Elle a eu un fils unique qu'elle nomma Séraphin en l'honneur de son frère... Séraphin Plamondon épousa Donalda Bourassa de 20 ans plus jeune parce qu'il croyait qu'elle était très travaillante et qu'elle ne coûterait pas cher à faire vivre.

Pendant l'année 1908, plusieurs Franco-Américains du Lac Leelanau au Michigan partirent à la recherche d'un nouveau pays pour finalement se retrouver dans l'Ouest du Canada.

Donalda, à cette époque, était amoureuse folle d'Alexis, mais elle a été oblilgé d'épouser Séraphin pour laver une dette de sa famille. En souvenir de leurs amours, Alexis avait donné un petit coeur à Donalda. Cette dernière le gardait tout près de son coeur et loin des jeux jaloux de l'avare.

Donalda était évidemment

(suite en page 10)



Donalda Bourassa (Nathalie Hill) et Séraphin Plamondon (Jérémie Gauthier) sont les héros de la pièce de Rita L'Heureux intitulée «Séraphin à Plamondon».

(Photo Pierre Brault)

• Edmonton

Le Théâtre Popicos a aussi besoin de vous

par JACQUES BEAUPRE

Alors que la troupe termine sa tournée canadienne et qu'est lancé le concours «Une légende de l'Ouest» (voir autre texte) le Théâtre Popicos profite de l'occasion (ce sont eux qui le disent) pour dire qu'il se sent abandonné et qu'il a besoin de l'appui de la population.

Le Théâtre Popicos lance sa campagne annuelle de levée de fonds et de recrutement de bénévoles. Depuis 11 ans, le Théâtre Popicos a rendu le théâtre francophone accessible, surtout aux jeunes, dans l'Ouest et plus loin. Depuis 1978 il a aussi été à l'origine de plusieurs activités pour développer le talent artistique des Franco-Albertains. Pour tout cela et pour ce qui s'en vient dès le printemps Popicos demande l'appui financier de la population.

DES PROJETS D'ENVERGURE

Une partie de l'argent recueilli servira à financer la phase deux des rénovations du théâtre pour en faire une véritable salle de calibre professionnel. La phase 2 coûtera à elle seule environ 70 000 $ dont près de 20 000 $ devront provenir de dons personnels et des compagnies. Le reste sera financé par le ministère des Communications et, espère-t-on, le Secrétariat d'État.

L'autre partie de l'argent recueilli servira à appuyer les activités créatrices du théâtre que ce soit la création prochaine d'une pièce pour adolescents, la production de vidéo-théâtre ou encore les ateliers de théâtre pour les jeunes.

«Un cinq ou un huit ou un quinze, dit l'équipe du théâtre, même un cent ça fait toujours plaisir à recevoir». Toute personne qui versera 10 $ ou plus **avant le 15 mai 1990** deviendra automatiquement éligible au tirage d'une nuit gratuite au Fantasyland Hotel, dans la suite royale avec votre jacuzzi personnel.

Les dons peuvent être envoyés à: Théâtre Popicos, 8520 rue Marie-Anne Gaboury (91st), Edmonton, Alberta, T6C 3M9.

Séraphin...

(suite de la page 9)

malheureuse et très pauvre en compagnie de Séraphin et l'on devine pourquoi. Un jour, Donalda reçoit un appel de sa cousine Effigénie Ulliac qui habite à Plamondon en Alberta. Effigénie a gagné un concours qui lui permettait de faire venir de la parenté de loin à Plamondon. Elle avait pensé à Donalda et Séraphin étant donné que le couple n'avait jamais voyagé.

Considérant le succès remporté, le Franco-Gang ne pouvait laisser l'histoire se terminer de cette manière et décida de présenter Séraphin II. L'auteur Rita L'Heureux s'est remise au travail et a écrit un autre scénario intitulé «le retour de Séraphin à Plamondon».

Cette fois, nous retrouvons Séraphin neuf mois plus tard au Lac Leelanau travaillant douze heures par jour dans une mine de charbon afin de refaire sa fortune. C'est une vie misérable qui lui permet de réévaluer sa vie et ses valeurs.

C'est donc cette pièce que la Franco-Gang présente à l'amphithéâtre de l'école de Plamondon depuis jeudi le 5 avril. Des représentations ont aussi lieu le 6 avril et le dimanche 8 avril. Pour plus de détails ou pour obtenir des billets on peut communiquer avec les organisateurs au 798-3896.

Carrières et professions

• Edmonton

Les changements de climat affecteront l'agriculture albertaine

par JACQUES BEAUPRE

Les Albertains doivent s'attendre à ce que les changements de climat aient un impact important sur l'agriculture de la province, mais le développement de nouvelles méthodes agricoles devrait aider à réduire les effets négatifs de ces changements.

Telles sont les conclusions majeures d'une étude que vient de compléter Environnement Canada. L'étude intitulée «Les effets du climat et des changements du climat sur l'économie de l'Alberta» conclut aussi que les changements varieront selon les secteurs.

Les auteurs de l'étude donnent pour exemple la sécheresse de 1988. Dans le sud de l'Alberta plusieurs récoltes ont été perdues et 35 millions $ ont dû être dépensés pour creuser de nouveaux puits alors que dans le nord les récoltes ont été excellentes et la récolte totale en Alberta cette année-là a presqu'atteint un niveau record.

L'effet de serre devrait, selon Environnement Canada faire augmenter la température de 1,5 à 4,5 degrés Celcius et faire monter le niveau des océans de presque un mètre par année, d'ici l'an 2050.

Selon les auteurs du rapport le secteur de l'agriculture devrait être le plus touché, en particulier dans le sud. L'étude suggère tout de même que les changements de techniques devraient aider à compenser les pertes.

Carrières et professions

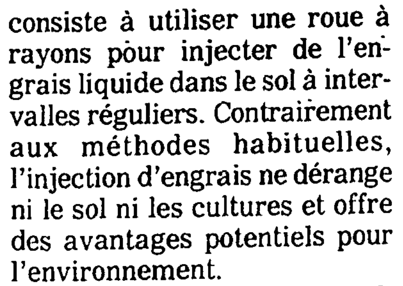
Agriculture

• Lethbridge

Nouvelle méthode de fertilisation sans danger pour l'environnement

Une nouvelle technique de fertilisation pourrait bientôt permettre aux agriculteurs d'«aller au fond des choses» sans nuire à l'environnement.

La fertilisation par injection consiste à utiliser une roue à rayons pour injecter de l'engrais liquide dans le sol à intervalles réguliers. Contrairement aux méthodes habituelles, l'injection d'engrais ne dérange ni le sol ni les cultures et offre des avantages potentiels pour l'environnement.



Généralement, les agriculteurs appliquent de l'engrais l'automne ou le printemps ou encore au cours des deux saisons.

À l'automne, de l'engrais azoté est épandu ou enfoui directement dans le sol, mais ces éléments nutritifs risquent d'être entraînés par la pluie dans le sol les eaux souterraines avant de pouvoir être entièrement absorbés par les cultures.

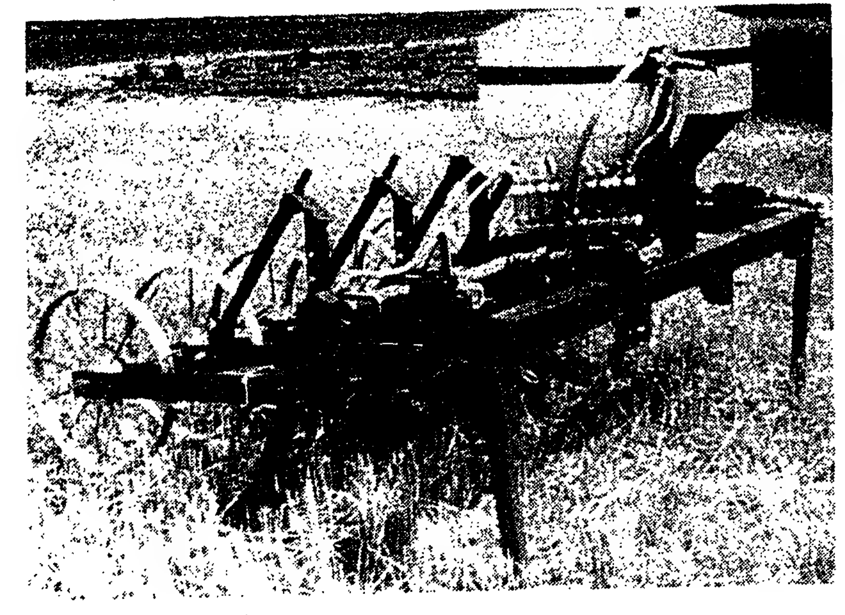
Au printemps, étant donné que l'engrais ne peut être enfoui dans le sol sans qu'on endommage les cultures semées à l'automne, il est épandu où appliqué à la volée. Mais là encore, avant que ses éléments nutritifs puissent pénétrer entièrement dans le sol, ils risquent de s'évaporer dans l'atmosphère ou d'être entraînés dans les eaux de ruissellement.

Avec l'injection, cependant, l'engrais est placé directement dans le sol près de la racine, au moment voulu, de sorte qu'un plus fort pourcentage d'engrais est absorbé par les cultures. Des études montrent que cette méthode réussit très efficacement à améliorer les cultures et à réduire les pertes potentielles dans l'environnement.

Henry Janzen, chercheur à la Station d'Agriculture Canada à Lethbridge (Alberta), suit cette expérience avec optimisme. «Bien que cette méthode n'en soit encore qu'au stade de développement, nous avons la quasi certitude qu'elle sera avantageuse pour les agriculteurs comme pour l'environnement, a-t-il dit. Plus l'engrais est absorbé par la culture, moins il en reste pour polluer le milieu».

La conservation du sol et de l'eau pourrait venir s'ajouter à la liste des avantages de la fertilisation par injection. Le fait que cette nouvelle technique dérange si peu le sol permet, non seulement d'appliquer l'engrais de façon efficace, mais aussi de conserver la couverture de débris végétaux ou le chaume qui protège les champs contre l'érosion.

M. Janzen explique que le système d'injection pourrait être un peu plus coûteux que les autres méthodes au début, mais que ce déboursé devrait être compensé à long terme par ses résultats.



Le prototype d'une machine de fertilisation par injection.

• Edmonton

Des conseils pour les agriculteurs de la région de Rivière-la-Paix

par JACQUES BEAUPRE

Des agriculteurs de Rivière-la-Paix victimes des pluies torrentielles de l'été 1989 font face à un nouveau problème de compaction des sols. La grande quantité de pluie reçue l'an dernier ajoutée au passage de la lourde machinerie agricole sur les sols saturés d'eau ont eu pour effet de laisser de profondes tranchées qui pourraient nuire aux cultures de 1990.

Selon Charlie Arshad, un scientifique de la Station fédérale de recherches agricoles de Beaverlodge, si le printemps est trop pluvieux, les agriculteurs ne pourront pas faire les semis.

«Les cultures étaient en très bon état jusqu'en juillet dernier lorsque les pluies sont arrivées», affirme M. Arshad. Le ministère de l'Agriculture de l'Alberta estime que plus de 40 000 hectares de terre ont été endommagés par des ornières de 24 à 45 cm de profondeur. Ce problème touche près de 1 700 producteurs de la région de Rivière-la-Paix et de Grande Prairie.

Là où les ornières sont superficielles, les dommages ont pu être corrigés par le gel et le dégel. Ailleurs, recommande M. Arshad il faut travailler le sol en faisant un ou deux passages le long des ornières et de faire ensuite un passage perpendiculairement aux tranchées pour niveler les champs.

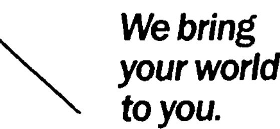
Il conseille aussi aux producteurs confrontés à des problèmes plus sérieux **de ne pas travailler le sol trop tôt au printemps** sous peine de compacter le sol encore plus. Il recommande également de ne pas décaper le sol voisin des ornières pour les remplir, ce qui risquerait de déstabiliser la précieuse terre de surface et de nuire à la germination.

Agriculture Canada entend faire des analyses ce printemps sur les ornières en espérant que les informations recueillies aideront à faire face à ces problèmes à l'avenir.

Bloc-notes

une courtoisie de...





Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale, le vendredi soir de 19h à 20h45 (entrée gratuite) les films suivants: le 20 avril: La flûte à 6 Sthroumpfs; le 4 mai: Le trésor de la Nouvelle France et le 18 mai: L'invention diabolique.

18/5

Ciné-club - Le film: «Tintin, l'Affaire tournesol», sera projeté dans les écoles au mois d'avril aux dates suivantes: Girouxville, 24 avril; Jean-Côté, 25 avril; Donnelly, 26 avril; Falher, 27 avril.

27/4

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 100 pour les mamans Salles 207 pour les enfants. Info: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.

27/4

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.

20/4

Falher: Réunion mensuelle des Chavaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne le 2e mercredi de chaque mois à 20h.

20/4

Falher: Réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré au Centre Notre-Dame le premier mercredi de chaque mois à 19h30.

20/4

Tangent: La bibliothèque au Centre culturel est maintenant ouverte, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour plus amples informations appelez Annie au 359-2126.

20/4

PLAMONDON

Le Franco-Gang de Plamondon présente: «Le retour de Séraphin», le dimanche 1er avril à 15h à l'école régionale de Saint-Paul. Info: Centre culturel au 645-4800

30/4

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



SOUMISSIONS

POUR RAMASSER LE MATÉRIEL DES VOIES DU MILLE 0.00 AU MILLE 18.00, SUBDIVISION PORTER EN DÉBUTANT À OBAN JCT, SASKATCHEWAN ET EN TERMINANT À CANDO, SASKATCHEWAN

Les travaux consistent à défaire, enlever, empiler et/ou charger tout le matériel des lignes abandonnées sur des wagons.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 19 avril 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), ou au bureau du Gestionnaire des projets spéciaux, 2e étage, 201 - 1ère Av. Sud, Saskatoon, Saskatchewan, le ou après le jeudi 5 avril 1990 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque certifié égal à 5% de la soumission ou d'un certificat de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la Compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. J. Geo. Newlove, Gestionnaire de projets spéciaux, Saskatoon, Sask. (306) 956-5580

Informations concernant la soumission: Gestionnaire de l'administrateur des contrats, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05 90

EDMONTON

Affectation à long terme, dictaphone, bonne compétence, Word Perfect, sténographie un atout, travail au centre-ville. S.v.p. appeler Carolynn ou Lori au 426-6666. Dunhill Staffing Services.

13 4

«Petit restaurant - traiteur cherche personne amicale pour prendre commandes au comptoir et au téléphone, trois ou quatre jours par semaine. Téléphone 426-1070».

13 4

Hausser la valeur de votre maison. Pour toutes rénovations (en français), communiquer avec Henri. Peinture, sous-sol, joints de plâtre, etc. Laisser votre message au 475-4811.

13 4

Recherche une famille francophone pour service de garderie d'une joviale petite fille de 6 mois, du lundi au vendredi de 8h à 17h; non-fumeur; de préférence dans Strathcona, Mill Creek ou Bonnie Doon. Appeler Candace au 466-2914.

13 4

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone 438-4966.

18 5

CALGARY

PRÉ-MATERNELLE L'ARC-EN-CIEL. Une pré-maternelle entièrement francophone à Calgary, pour enfants de 3 et 4 ans. Située dans un milieu franco-phone. Pour plus d'informations, téléphoner au 230-5944.

4 5





ARAP - PFRA

CANADA-SASKATCHEWAN
ENTENTE AUXILIAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'IRRIGATION

RESTAURATION DE STRUCTURE
CANAL ET DRAIN

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 h, heure locale de Régina, le jeudi 26 avril 1990 dans le cadre des projets d'irrigation de Consul, de Nashlyn et d'Eastend relativement au contrat n° 1 - Restauration de structure, canal et de drain près des villes de Consul et d'Eastend (Saskatchewan). Le travail consiste à enlever 38 structures en bois de charpente ou en tôle ondulée; à fournir et à installer 12 structures en béton préfabriqué et diverses structures CSP, ainsi qu'à effectuer tout travail de terrassement et de tôlerie; et à restaurer canal et drains sur une longueur de 5 000 mètres.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. **Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Saskatoon, Régina, Swift Current, Moose Jaw, Lethbridge Medicine Hat ainsi qu'au Southam Building Reports et au Sanford Evans Communications Ltd. à Winnipeg;**
2. **L'ARAP, Swift Current (Saskatchewan); téléphone (306) 773-7255,**
3. **Le bureau régional du génie de l'ARAP (Saskatchewan), Immeuble Motherwell, 5e étage, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan) S4P 0R5.**

La documentation relative aux offres est disponible auprès de: l'Ingénieur préposé aux contrats, Immeuble Motherwell, 5e étage, 1901, avenue Victoria, RÉGINA, Saskatchewan S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265, sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50 $) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'Ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

A. F. Lukey
Directeur,
Service de l'ingénierie
ARAP

Canada



Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 9 AVRIL 1990

CS	SD-	TITRE	INTERPRETE
1	2	**Un château de sable**	Paul Piché
2	4	**Tipatshimun**	Kashtin
3	5	**Salut salaud**	Vilain Pingouin
4	1	**Quand Jimmy dit**	Patricia Kaas
5	6	**Fille de pluie**	Rock Voisine
6	7	**Prête-moi ton regard**	Jim Corcoran
7	3	**Animal**	Francis Cabrel
8	9	**T'oublier**	Marie Carmen
9	-	**Miss monde pleure**	Les Innocents
10	-	**T'es ma danseuse**	Marc Lavoine

CS: cette semaine SD: semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.


Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Ottawa

À la rescousse du sol

Les agriculteurs luttent contre l'érosion et la dégradation du sol depuis que la première graine a été plantée. Ils ne gagneront peut-être jamais la guerre, mais les agriculteurs canadiens gagnent beaucoup plus de batailles que dans le passé.

Ce succès est dû, en grande partie, à l'élaboration et à l'utilisation de techniques plus efficaces de gestion des sols et des eaux souterraines ainsi qu'à l'adoption de nouveaux programmes coopératifs qui font appel à la participation des producteurs, des groupes agricoles et des gouvernements.

C'est la raison pour laquelle a été créé le Programme national de la conservation des sols. Une entente Canada-Québec, conclue récemment dans le cadre de ce programme, devrait aider à améliorer nos connaissances de la lutte pour la conservation des sols et développer de nouvelles techniques.

Au Québec 47 projets d'une valeur totale de 10,6 millions $ serviront notamment à la recherche de nouvelles techniques de conservation des sols et leurs mises à l'essai, la prévention de l'érosion du sol et le développement d'une technique pour combattre l'oxydation et l'érosion des sols organiques.

Dans ce dernier cas il s'agit d'améliorer le drainage du bassin pour qu'il soit plus facile d'enrayer l'érosion. Ce projet devrait, entre autres, permettre de mieux enrayer les fluctuations rapides des niveaux d'eau.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le lundi 9 avril - Aurèle et Jeanne Dubé - Forth Smith
Le mardi 10 avril - Roger Venne - Jasper
Le mercredi 11 avril - Eventhia Werner - Medecine Hat
Le jeudi 12 avril - Paul Langevin - Saint-Paul
Le vendredi 13 avril - RELACHE







CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 7 au 13 avril 1990

SAMEDI

17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
17h05 **VIRAGES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
20h30 **SAMEDI DE RIRE**
21h30 **LA BANDE DES SIX**
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Coeurs captifs

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **DÉCOUVERTE**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Meech: Le casse-tête
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h15 **CINÉ-CLUB:** La ballade de Narayana

LUNDI

17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
20h00 **L'HEURE DISNEY**
21h00 **POIVRE ET SEL**
21h30 **DÉCOUVERTE**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h35 **CINÉMA:** Les sept femmes de BarbeRousse

MARDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **SUR LE VIF**
19h00 **GÉNIES EN HERBE**
19h30 **SUPER SANS PLOMB**
20h00 **L'OR ET LE PAPIER**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **CINÉMA:** L'aînée des Ferchaux

MERCREDI

17h00 **CE SOIR**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
20h00 **L'HEURE DISNEY**
21h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
21h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **CINÉMA:** Portrait de groupe avec dame

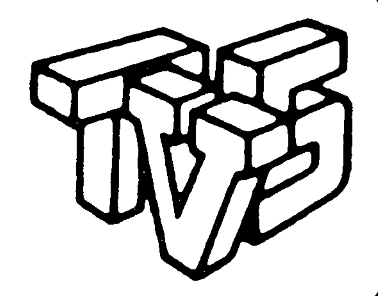
JEUDI

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
19h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Bill
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **LE MONDE DU VÉLO**
23h10 **CINÉMA:** M. Vincent mon idole

VENDREDI

17h00 **FILM:** Nakiska
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** (possibilité d'une 5e partie)
20h00 **AUJOURD'HUI EN FRANCE**
20h30 **ROCK, POP ET RELAX**
21h00 **LA PASSION SELON SAINT-JEAN**
21h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
21h50 **LE POINT**
22h10 **CINÉMA:** Jeanne D'Arc

La télévision internationale de langue française



Semaine du 7 au 13 avril 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **LES YEUX DOUX**
21h30 **MUSIQUE CLASSIQUE**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h20 **PARCOURS**
23h20 **SACRÉE SOIRÉE**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
20h15 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
21h15 **HOTEL**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **LES ANIMAUX DU MONDE**
22h45 **APOSTROPHES**
24h00 **GROS MÉCHANT SHOW**
24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **CHOCS**
21h00 **ACTUEL**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h20 **L'INFO-5**
22h50 **7 SUR 7**
23h50 **THALASSA**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
19h05 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h10 **CIEL, MON MARDI!**
21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h10 **L'INFO-5**
22h40 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
23h45 **CHAMPS ÉLYSÉES**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **C'EST À VOIR**
19h00 **LÉGENDES INDIENNES**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **PARE-CHOCS**
21h00 **SAUVE QUI PEUT**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **C'EST À VOIR**
24h00 **LÉGENDES INDIENNES**
24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **AU NORD DU NORD**
21h00 **LA MAISON DES FILLES DU ROI**
21h30 **CARABINE FM**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **LA SUISSE AU FIL DU TEMPS**
19h00 **LIVRES PARCOURS**
19h30 **OBJECTIF SCIENCES**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h30 **MY TELE IS RICH**
21h30 **ALICE**
22h15 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h45 **L'INFO-5** (2e édition)

• Avis aux voyageurs, et aux exportateurs

Nouvelles lois sur les animaux et les plantes

par JACQUES BEAUPRE

Le gouvernement du Canada vient de déposer deux nouvelles lois agricoles, l'une sur les maladies et la protection des animaux, l'autre sur la quarantaine des plantes importées au Canada. Ces modifications ont pour objectifs d'aider à prévenir, à combattre et à éliminer les ravageurs et les maladies des animaux et des végétaux.

La loi sur les maladies et la protection des animaux, si elle est adoptée, permettra de vérifier la concentration d'hormones, d'antibiotiques et de pesticides dans les animaux pour s'assurer qu'elles ne dépassent pas les normes acceptables. Le Canada pourra aussi mieux garantir que les animaux qui sont importés ne pourront pas transmettre de maladies par voie génétique ce qui protégera la qualité du cheptel canadien.

La loi sur la protection des végétaux permettra à Agriculture Canada d'avoir plus de pouvoirs pour désigner les endroits et les produits qui pourront être admis au Canada et de définir les conditions régissant l'admission de ces produits. Le ministère de l'Agriculture aura aussi plus de pouvoir pour mettre en quarantaine les produits végétaux.

Les producteurs dont les animaux malades ont dû être détruits auront maintenant accès à un système d'indemnisation plus uniforme. Ils obtiendront aussi, dit Agriculture Canada, un remboursement de leurs coûts dans les cas où le gouvernement décide que les animaux visés doivent être traités au lieu d'être éliminés.

PRIERE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).
A.C.

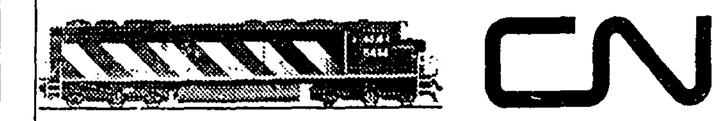
Professionnels


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

Avis de modification relatif à une audience publique

Avis public CRTC 1990-12-1. **PROROGATION DU DÉLAI POUR FORMULER DES COMMENTAIRES CONCERNANT L'EXAMEN DE LA RADIOTÉLÉDIFFUSION AUTOCHTONE- UN PROJET DE POLITIQUE.** Dans son avis public CRTC 1990-12 du 2 février 1990 intitulé: Examen de la radiotélédiffusion autochtone - un projet de politique, le Conseil invitait les parties intéressées à lui soumettre des commentaires au plus tard le 2 avril 1990. Suite à une demande de la National Aboriginal Communications Society qui a exprimé le désir de bénéficier de temps supplémentaire pour la préparation de ses commentaires vu les récentes coupures dans les octrois gouvernementaux aux radiodiffuseurs autochtones, le Conseil reporte la date limite de réception des commentaires au **1er juin 1990.**

Canada


CN

SOUMISSIONS

POUR FOURNIR ET INSTALLER UNE STRUCTURE D'ACIER POUR RENFORCER LE VIADUC DE WOLF CREEK ET RÉAJUSTER LES CONNECTEURS, MILLE 122.10, SUBDIVISION EDSON, PRÈS D'EDSON, ALBERTA

Les travaux consistent à enlever et remplacer des sections de structures d'acier; fournir et installer toutes les nouvelles sections et boulons connecteurs de grande résistance et réajuster les connecteurs.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes pré-adressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure avancée des Rocheuses, le jeudi 19 avril 1990.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administration des contrats, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le vendredi 30 mars 1990 sur dépôt **non-remboursable d'un chèque certifié de cinquante dollars (50 $)** à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

On peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la construction d'Edmonton, Edmonton, Alberta.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la Compagnie de chemins de fer Canadien National.

Informations techniques: M. S.W. Mattews, Ingénieur des opération ponts et structures, Edmonton, Alberta, (403) 421-6719

Informations concernant la soumission: Bureau du Gestionnaire de l'administration des contrats, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382

La plus basse, ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.

SERVICES OFFERTS AUX ANGLOPHONES DU QUÉBEC

Ces derniers temps il a été beaucoup fait mention des services offerts aux anglophones du Québec. L'APEC (Alliance for Preservation of English Language in Canada) a souligné le traitement fait à la communauté anglophone du Québec. Voici quelques exemples de services offerts.

Au Québec les anglophones ont:

3 universités

7 collèges unilingues anglais
2 collèges bilingues

306 écoles (niveau primaire et secondaire confondus)
66 écoles bilingues

18 stations de radio
2 stations de télévision
2 quotidiens

Ces statistiques ne comprennent que les outils de communication de propriété canadienne situés au Québec. Les anglophones ont également accès aux canaux américains.

Statistiques tirés de Matthews List, décembre 1989.

DES ÉCOLES DE TOUTES LES GRANDEURS

Voici quelques statistiques sur le nombre d'élèves par école au Québec. Il est toujours beaucoup question des nombres lorsque l'on parle de créer ou de fermer une école. Les chiffres suivants donnent quelques exemples au Québec.

STATISTIQUES POUR FRANCOPHONE ET ANGLOPHONE ENSEMBLE

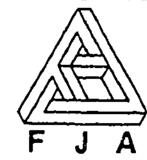
On compte cinq commissions scolaires de moins de 500 élèves. En fait ces cinq commissions scolaires ensemble comptent 1120 élèves.

249 écoles comptent moins de 100 élèves
350 écoles comptent moins de 200 élèves
552 écoles comptent moins de 300 élèves

1151 écoles comptent donc moins de 300 élèves soit le tiers des 2582 écoles au Québec.

Statistiques recueillies auprès de Jean-Pierre Dufort, ministère de l'Éducation du Québec.







LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE EN MARCHE VERS L'AN 2000

TOURNÉE D'INFORMATIONS ET DE CONSULTATIONS

Cher(e) membre,

Les organismes francophones provinciaux de l'Alberta partent en tournée d'informations et de consultations auprès de la communauté franco-albertaine.

POURQUOI UNE TOURNÉE?

- Parce que nous négocions une entente avec le gouvernement fédéral et que nous voulons connaître VOS PRIORITÉS.
- Pour discuter de notre avenir et travailler ensemble pour réaliser nos buts et nos rêves.
- Parce que la clé de la solidarité c'est une population bien informée.
- Parce que nous voulons envoyer un message clair à Ottawa. Les francophones de l'Alberta sont ici pour rester et sont déterminés à se donner des outils pour se développer.

CONSULTER LA LISTE CI-JOINTE POUR CONNAÎTRE LA DATE DE NOTRE VISITE CHEZ VOUS.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER M. LUCIEN LAROSE AU 466-1680 OU VOTRE RÉGIONALE

HORAIRE DE LA TOURNÉE EN MARCHE VERS L'AN 2000

Date Heure Endroit Local

Mois	Date	Heure	Endroit	Local
avril	9	19 h 30	Falher	Collège Notre-Dame
	19	19 h 30	Saint-Paul	Centre culturel
	23	19 h 30	Grande Prairie	À confirmer
Mai	2	19 h 30	Edmonton	À confirmer
	10	19 h 30	Saint-Albert	À confirmer
	15	19 h 30	Banff	YWCA

Veuillez prendre note que la tournée se poursuivra en mai pour rejoindre les francophones dans les autres régions de l'Alberta. SURVEILLEZ VOTRE FRANCO.

ÉTABLISSONS NOS PRIORITÉS

1. **Regroupement - infrastructure:** Le regroupement des gens et la création de divers organismes.
2. **Communications:** Les communications à l'intérieur de notre communauté et à l'extérieur de notre communauté. Les médias.
3. **Planification:** Les outils de planification: concepts, réalisation et évaluation.
4. **Concertation:** La collaboration et la coopération entre les nombreux organimes.
5. **Education:** Du préscolaire au post-secondaire l'alphabétisation et la formation des adultes.
6. **Culturel:** La promotion, l'animation, l'aide aux artistes et le tourisme.
7. **Services:** Les services gouvernementaux et ceux de nos institutions.
8. **Ressources humaines:** La formation et le recrutement des bénévoles et des dirigeants.
9. **Visibilité-Identité-Fierté:** L'affirmation de notre fierté, de notre identité et de notre visibilité.
10. **Economie:** Assurer notre développement économique.

(cet espace a été retenu et payé par le Secrétariat provincial de l'A.C.F.A.)